



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

travaillons pour Faim Zéro



ALLIANCES PARLEMENTAIRES CONTRE LA **FAIM** ET LA **MALNUTRITION**

Premier Sommet parlementaire mondial.
Madrid, octobre 2018

SOMMAIRE

PAGES 4-5

INTRODUCTION

PAGES 6-9

DÉFIS

PAGES 10-17

PROBLÈMES STRUCTURELS

PAGES 18-21

CADRE DE TRAVAIL

PAGES 22-27

PARLEMENTAIRES EN ACTION

PAGES 28-31

UN LONG CHEMIN

URUGUAY

Octobre 2017. Des membres du Front parlementaire contre la faim d'Amérique latine et des Caraïbes à l'occasion du huitième Forum annuel au Parlement uruguayen. ©Département de photographie du Parlement uruguayen





**LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE
EST LE
RÉSULTAT DE
POLITIQUES ET
PROGRAMMES
S'INSCRIVANT
DANS LA
LÉGISLATION.**

INTRODUCTION

«CHACUN A DROIT À UNE NOURRITURE Saine et nutritive en quantité suffisante, et doit être épargné par la faim, et nous reconnaissons que des dispositions constitutionnelles et législatives spécifiques sont nécessaires pour assurer la pleine jouissance de ces droits.»

Extrait de la déclaration des parlementaires à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, en novembre 2014

Les alliances parlementaires sont essentielles pour placer la lutte contre la faim et la malnutrition au plus haut niveau des agendas politiques.

NÉPAL

Un groupe de femmes d'une ferme-école apprennent de nouvelles techniques d'adaptation agricole. Le Népal est l'un des pays à avoir récemment reconnu le droit à l'alimentation dans sa Constitution.
©Chris Steele-Perkins/Magnum Ph/FAO

L'éradication de la faim et de la malnutrition exige des mesures politiques globales, couvrant tous les domaines de l'économie et de la société. Pour qu'elle ait toutes les chances de réussir, diverses actions seront nécessaires en fonction du contexte spécifique de chaque pays. Elles peuvent aller de l'amélioration de la productivité agricole et de l'accès aux marchés à l'investissement dans l'agriculture familiale et dans les petites exploitations piscicoles et sylvicoles, en passant par la gouvernance foncière et la gestion

des ressources naturelles, le renforcement des mécanismes de protection sociale tenant compte de la nutrition, l'investissement dans l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, ou toute combinaison de ces initiatives. Dans tous les cas, les inégalités entre les sexes et l'amélioration des mécanismes de coordination et de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition devront être abordées.

Or, pour que tout ceci fonctionne, il est nécessaire de favoriser





l'orientation de l'action collective vers des modifications des politiques publiques qui renforcent l'impact là où la lutte contre la faim a interrompu son avancée, et contribuent à améliorer le régime alimentaire actuel d'une grande partie de la planète. Consciente de ce besoin, la FAO a encouragé et soutenu plusieurs forums de débat, depuis le Front parlementaire contre la faim (FPF), créé en 2009, jusqu'au premier Sommet mondial des fronts parlementaires contre la faim et la malnutrition,

tenu à Madrid en octobre 2018. D'autres organismes comme le Parlement latino-américain, l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID), le Parlement espagnol (*Cortes Generales*), le Parlement panafricain et l'Union européenne participent également à ces débats.

Les parlements jouent un rôle essentiel dans le respect des engagements mondiaux, à travers la promulgation des lois,

l'orientation du débat politique, l'approbation des budgets et la garantie de mise en œuvre de processus adéquats pour la reddition des comptes, le contrôle, l'évaluation et l'implantation des programmes. Pour cette raison, il est nécessaire de construire une alliance parlementaire mondiale obéissant à une nouvelle manière de conduire la politique, dans laquelle les communautés, régions et pays peuvent définir ensemble des stratégies garantissant réellement le droit de l'homme à l'alimentation. ■

DÉFIS

Pour la troisième année consécutive, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté, pour atteindre 821 millions. En outre, une personne sur trois dans le monde souffre de malnutrition, c'est-à-dire qu'elle n'a pas assez à manger ou mange mal.

ÉRADIQUER LA FAIM ET LA MALNUTRITION: UN DÉFI URGENT

«Il n'y a pas d'autre façon de le dire, et il n'y a pas d'excuse. Dans un monde qui produit suffisamment d'aliments pour nourrir tous ses habitants, la faim est un crime.» Tels sont les mots sans appel prononcés par José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, et Adolfo Pérez Esquivel, prix Nobel de la paix, à l'issue de la publication en juin 2018 de chiffres irrécusables qui montrent qu'une fois de plus, nous sommes revenus en arrière. Après plusieurs années où les efforts conjugués de nombreux pays et organisations internationales nous avaient permis de maîtriser les statistiques de la faim, qui reculaient chaque année, en 2016, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde s'élevait à 804 millions (contre 784 millions en 2015). Plus encore, en 2017, une nouvelle augmentation portait ce chiffre à 821 millions de personnes, selon les données du dernier rapport

de la FAO *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018*. Des problèmes structurels tels que les inégalités et la marginalisation, associées à des causes conjoncturelles comme la recrudescence des conflits, sont à l'origine de cette augmentation.

Et comme si cela ne suffisait pas, sur Terre, une personne sur trois souffre de malnutrition, c'est-à-dire qu'elle ne mange pas à sa faim ou mange mal. Un tiers de la population mondiale fait donc l'objet d'un déséquilibre alimentaire qui nuit à sa santé sur plusieurs niveaux.

La malnutrition englobe aussi bien la dénutrition sous toutes ses formes (émaciation, retard de croissance ou insuffisance pondérale) que le manque ou l'excès de micronutriments et le surpoids ou l'obésité. Les dernières données disponibles nous montrent que 462 millions de personnes présentent une insuffisance pondérale, et plus de deux milliards souffrent de

carences en micronutriments indispensables comme le fer, le zinc ou la vitamine A. Mais les chiffres les plus inquiétants, et ce, pour de multiples raisons, sont ceux du surpoids et de l'obésité: en 2016, 1,9 milliard d'adultes en étaient atteints, le nombre de personnes obèses s'élevant à 672,3 millions. Cette même année, ce problème concernait également 41 millions d'enfants de moins de cinq ans.

Il est considéré qu'une personne est obèse ou en surpoids lorsque son poids dépasse celui qui devrait





KENYA

L'agricultrice Lucy Kathegu Kigunda cultive des haricots dans sa ferme près de Meru. Le Kenya garantit de façon explicite le droit à une alimentation adéquate dans sa Constitution.
©FAO/Luis Tato

POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF «FAIM ZÉRO», NOUS AVONS BESOIN DE COMBATTRE SIMULTANÉMENT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LA MALNUTRITION ET LE SURPOIDS.

correspondre à sa taille. Or, une accumulation anormale de graisse peut nuire à la santé. Le surpoids et l'obésité, qui peuvent être la conséquence d'un déséquilibre entre les calories consommées (trop abondantes) et celles qui sont dépensées (insuffisantes), constituent un facteur de risque pour de nombreuses affections non transmissibles, comme les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète, les maladies dégénératives des articulations, et certains cancers qu'il est difficile de traiter et sont coûteux pour les sociétés.

L'obésité existe dans toutes les régions du monde et touche toutes les classes sociales, mais surtout les plus pauvres. La consommation d'aliments et de boissons trop caloriques (riches en sucres et graisses) a monté en flèche, tandis que l'activité physique a diminué. Le problème du surpoids et de l'obésité s'est répandu à l'échelle planétaire, puisqu'il existe aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les sociétés les plus avancées.

Néanmoins, la gravité du problème ne réside que dans la

propagation en soi (il y a 50 ans, il s'agissait d'un problème résiduel), mais dans la vitesse à laquelle cette pandémie se développe. L'obésité a plus que doublé entre 1984 et 2014. Les experts signalent que si les politiques ne sont pas modifiées, le nombre de personnes souffrant de surpoids et d'obésité passera de 1,33 milliard en 2005 à 3,28 milliards en 2030. Cela signifie que près d'un tiers de la population mondiale attendue à cette date en souffrira, selon les estimations du *Rapport de prospective 2016 du Panel* ►

DÉFIS

mondial sur l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la nutrition.

Que ce soit par manque ou par excès, la malnutrition provoque des maladies qui ont un impact sur la vie des personnes et l'économie des pays. Chez les moins de cinq ans, 45 pour cent des décès ont un rapport avec la dénutrition, ce qui représente plus de 2,6 millions d'enfants par an. De même, 3,4 millions d'adultes meurent chaque année des conséquences de maladies en rapport avec l'obésité et le surpoids.

La suralimentation est un phénomène pratiquement aussi grave que celui de la sous-alimentation, et beaucoup de pays en voie de développement montrent à la fois de forts taux de dénutrition, d'anémie (surtout chez les femmes), d'obésité et de surpoids. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance du surpoids et de l'obésité chez les hommes dépasse actuellement celui de l'insuffisance pondérale. Chez les femmes du sud de l'Asie, la prévalence des cas de surpoids et d'obésité est pratiquement la même que celle de l'insuffisance pondérale. En Chine, il est estimé qu'en

2030, le taux combiné d'adultes obèses et en surpoids dépassera 50 pour cent. Ce problème a et aura des conséquences négatives dans tous les pays, mais celles-ci seront d'autant plus graves chez les moins développés, puisque le coût pour le système de santé, associé à l'impact économique et à la perte de productivité, ne fera qu'aggraver plus encore leur pauvreté. Hormis le coût social, le coût pour l'économie mondiale, causé par toutes les formes de malnutrition en raison d'une chute de productivité et d'une augmentation du coût direct des soins de santé, pourrait représenter 5 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial, soit l'équivalent de 3,5 milliards de dollars des États-Unis (ci-après USD) par an, ou 500 dollars par personne. Il est calculé que le coût de la dénutrition et des carences en micronutriments représente de 2 à 3 pour cent du PIB mondial, soit de l'ordre de 1,4 à 2,1 milliards d'USD par an. Même si l'on ne dispose que d'estimations globales sur l'impact économique du surpoids et de l'obésité, il est calculé qu'en 2010, le coût cumulé de toutes les maladies non transmissibles (parmi lesquelles le surpoids et l'obésité constituent les principaux facteurs de risque) s'élevait à environ 1,4 milliard d'USD.

PHILIPPINES

Des enfants mangent sur des feuilles de plantain quelque part à proximité d'Altavas. En janvier 2018, la FAO et le Gouvernement philippin ont lancé une alliance parlementaire pilote pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
©FAO/Jake Salvador

L'ODD 2: FAIM ZÉRO

En 2015, les 193 États membres des Nations Unies ont approuvé le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fixe 17 objectifs de développement durable (ODD). Ces ODD, articulés en 169 cibles et 250 indicateurs, constituent le cadre dans lequel doivent s'inscrire les plans de développement nationaux de chaque pays pour éradiquer la pauvreté et la faim, lutter contre le changement climatique, protéger nos ressources





naturelles, l'alimentation, l'agriculture et garantir que chaque personne puisse accéder à la paix et la prospérité.

Parmi ceux-ci se trouve l'ODD 2, également connu sous le nom d'objectif Faim zéro:

«Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.» Cet objectif est étroitement lié à l'ODD 1: éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Or, les chiffres relatifs à

la faim et la malnutrition nous montrent que si nous n'agissons pas avec fermeté pour inverser la tendance actuelle, nous ne parviendrons pas à atteindre l'ODD 2, et nous mettrons donc en danger l'accomplissement de tous les ODD, qui sont intimement liés entre eux.

La faim et la malnutrition sont localisées, nous savons pourquoi elles existent, et où. Il y a pourtant quelque chose que nous faisons mal. Pourquoi les chiffres ont-ils

recommencé à augmenter? Pourquoi les prévalences du surpoids et de l'obésité ont-elles explosé? Et surtout, que devons-nous faire pour garantir une réduction et une éradication rapides de la faim et de la malnutrition?

La FAO rappelle que les aliments (et la façon dont ils sont cultivés, produits, consommés, échangés, transportés, stockés et commercialisés) constituent le lien fondamental entre les personnes et la planète, ainsi que la voie vers une croissance économique inclusive et durable. Nous savons aujourd'hui quelles politiques ont fait preuve d'efficacité dans la lutte contre la faim, mais il nous faut augmenter les ressources économiques pour inverser à nouveau la tendance. Et pour cela, il faut à la fois de la volonté et un engagement politique sachant transcender les étiquettes et les partis.

En ce qui concerne le surpoids et l'obésité, aucune formule n'a encore permis de stopper et d'inverser la tendance croissante de ces formes de malnutrition. Certains pays ont cependant adopté des mesures législatives destinées à les combattre, et nous savons également en quoi consiste un régime alimentaire sain. ■

PROBLÈMES STRUCTURELS

Les inégalités, les conflits, le changement climatique, le gaspillage alimentaire et le manque de protection sociale ralentissent la progression vers l'objectif «Faim zéro».

Le droit à l'alimentation englobe la problématique de la faim et la malnutrition, qui inclut une nutrition inadéquate et des habitudes alimentaires non saluaires. Même si ces problèmes sont liés entre eux, leurs causes ne sont pas toujours les mêmes, et les problèmes conjoncturels convergent vers des problèmes structurels. Nous commencerons par celui qui est à la fois le plus ancien et le plus urgent.

LES INÉGALITÉS ET LA MARGINALISATION

De nos jours, le problème de la faim n'est pas lié à la quantité ni à la production, mais à l'accès aux aliments, faute de revenus ou de moyens nécessaires à leur production. La plupart de ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire sont victimes d'un certain type de marginalisation qui les empêche, en totalité ou en partie, d'accéder à un emploi décent, à un emprunt, à des marchés, à la terre ou à l'eau. Cette situation frappe doublement les femmes, qui ajoutent la charge de l'inégalité

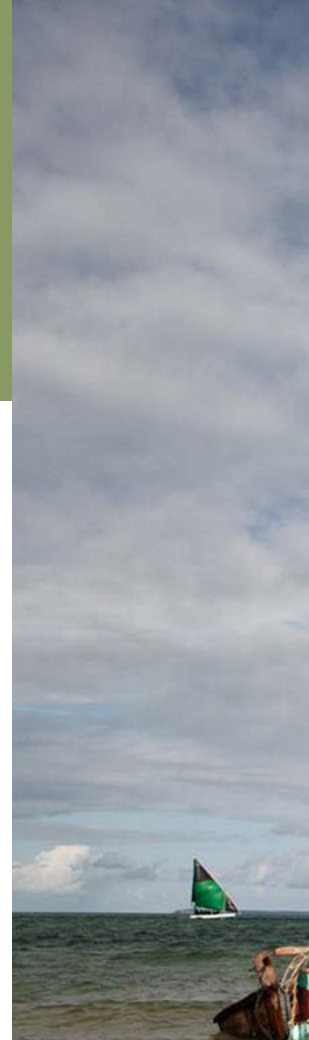
des genres aux discriminations d'ordre socioéconomique ou ethnique, entre autres.

Le problème n'est pas nouveau: les asymétries historiques relatives à l'accès aux ressources et au fonctionnement des marchés se sont, au cours des dernières années, exacerbées en raison de la transformation des systèmes alimentaires. Et la nouvelle donne ainsi créée touche essentiellement les populations agricoles des pays pauvres. L'utilisation du sol, autrefois affectée aux besoins des populations locales, se consacre aujourd'hui à alimenter la demande vorace de marchés lointains. Naissent ainsi des paradoxes tels que celui du Ghana, où les mangues et papayes produites sont destinées aux consommateurs européens, alors que la plupart des paysans qui les cultivent souffrent d'insécurité alimentaire.

L'absence de politiques adéquates destinées à renforcer les capacités des agriculteurs familiaux,

répondre à leurs besoins et permettre leur incorporation aux marchés de façon équitable s'est vue aggravée, dans de nombreux pays, par d'autres phénomènes. L'accaparement des terres fertiles à l'usage exclusif d'autres pays ou de grandes entreprises, encouragé par des politiques qui privilégient les grands investissements dans des contextes de faible gouvernance, est un exemple de cette contribution à l'appauvrissement et l'insécurité alimentaire des populations rurales.

Dans bien des cas, cette indifférence vis-à-vis des



Un pêcheur transporte ses captures du jour vers le marché. Le Mozambique est l'un des 55 signataires de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port pour en finir avec la pêche INDNR.

©FAO/Filipe Branquinho



populations rurales les plus vulnérables est aggravée par les effets du changement climatique et d'une gestion environnementale insuffisante, entraînant une concurrence croissante pour la terre et l'eau qui alimente le cercle vicieux de la pauvreté et la faim, et augmente le risque de conflits.

LA PÊCHE ILLICITE ET LA DÉFORESTATION

D'autres phénomènes contribuent également à perpétuer la faim. La pêche illicite, dont le terme officiel est «pêche illicite, non déclarée et non réglementée» (INDNR), joue également un

rôle. En 2015, la FAO estimait que 33,1 pour cent des populations de poissons se trouvaient à un niveau biologiquement insoutenable et faisaient l'objet d'une pêche excessive, souvent illicite. La pêche illicite, que l'on estime à environ 26 millions de tonnes par an (soit 15 pour cent de la production mondiale totale) et une valeur comprise entre 10 et 23 milliards d'USD, a des conséquences économiques (pertes pour les pêcheurs honnêtes, marché noir, blanchiment d'argent, évasion fiscale, corruption), environnementales (grande

**LA PÊCHE
ILLICITE ET LA
DÉFORESTATION
EXERCENT UNE
FORTE PRESSION
SUR LES
RESSOURCES
NATURELLES DES
PAYS EN VOIE DE
DÉVELOPPEMENT.**

PROBLÈMES STRUCTURELS

**LES CONFLITS
POUSSENT LES
POPULATIONS À
ABANDONNER
LEUR FOYER,
PERTURBENT LES
MARCHÉS ET
AGGRAVENT
L'INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE.**

menace pour la biodiversité et l'environnement) et humaines (menace pour la sécurité alimentaire, infractions au droit du travail). Les pays en voie de développement sont particulièrement vulnérables à la pêche illicite, dans la mesure où celle-ci diminue les ressources des populations rurales côtières, souvent sans terres, habitant dans des zones reculées et en développement. La pêche INDNR constitue donc une menace pour la subsistance, aggrave la pauvreté et augmente l'insécurité alimentaire.

Il en va de même des ressources forestières. Les forêts et les arbres des exploitations agricoles sont une source directe d'aliments et de revenus pour plus d'un milliard de personnes pauvres dans le monde. Ils fournissent aussi bien des aliments essentiels que supplémentaires tels que des fruits, des noix et des feuilles comestibles. Rien qu'en Inde, plus de 50 millions de personnes dépendent directement des forêts pour leur subsistance, tandis qu'en République démocratique populaire lao, 80 pour cent de la population consomme chaque jour des aliments sauvages.

L'insécurité alimentaire est très liée à la pauvreté et à la restriction



des possibilités de génération d'emplois et de revenus. Les revenus provenant des forêts et des arbres appartenant à des exploitations agricoles peuvent contribuer à la sécurité alimentaire des familles rurales. Au Mozambique, au Ghana ou en Zambie, par exemple, ces familles obtiennent 30 pour cent de leurs revenus des produits forestiers autres que le bois, comme les fruits, les champignons, les insectes, le miel et les plantes médicinales.



RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Le conflit qui dure depuis plus de six ans en République arabe syrienne a fait exploser l'insécurité alimentaire. En 2017, la FAO a lancé une campagne sur la santé animale destinée à aider les agriculteurs déplacés qui dépendent de la production animale.
©FAO/Louai Beshara

en passant par le financement et la commercialisation. Dans nombre de ces pays, l'agriculture de subsistance reste fondamentale pour la sécurité alimentaire d'une grande partie de la population.

Les conflits sont la cause principale du déplacement des populations. Or, les personnes déplacées sont parmi les plus vulnérables au monde, et sont exposées à un risque élevé d'insécurité alimentaire et de dénutrition. Le nombre de réfugiés et de déplacés internes, qui s'est accru avec le nombre de conflits, a doublé entre 2007 et 2015, pour atteindre un total d'environ 64 millions de personnes. De plus, une personne sur 113 est réfugiée, déplacée interne, ou demandeuse d'asile.

Les conflits et la violence génèrent et prolongent par ailleurs l'insécurité alimentaire dans de nombreuses communautés d'accueil. La Guerre civile syrienne, par exemple, a forcé plus de six millions de personnes à abandonner leurs foyers pour se réfugier dans d'autres zones du pays, et cinq autres millions à se déplacer dans des pays voisins. Rien que le Liban, qui compte six millions d'habitants, recense plus d'un million de réfugiés syriens. ►

En ce sens, la déforestation non seulement accentue le changement climatique et la perte de biodiversité, mais encore contribue à l'insécurité alimentaire de la planète.

LES GUERRES FONT EXPLOSER LA FAIM ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

D'après le rapport 2017 *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* de la FAO, l'une des causes de la recrudescence de la faim dans le courant de la dernière décennie

est l'augmentation des conflits, qui touchent dans une large mesure les communautés rurales. Dans les pays concernés, 56 pour cent de la population vit dans des zones rurales, où les moyens de vie dépendent principalement de l'agriculture. Les conflits ont une influence négative sur presque tous les aspects de l'agriculture et des systèmes alimentaires, depuis la production, la collecte, le traitement et le transport jusqu'à l'approvisionnement en intrants,

PROBLÈMES STRUCTURELS

La situation a également empiré dans les pays sans guerre, notamment ceux qui sont touchés par la récession économique. Au cours des dernières années, les États qui dépendent des exportations de produits de base ont subi une forte diminution de leurs revenus et exportations, ce qui s'est répercuté sur l'accès aux aliments, dans la mesure où ceux-ci ne peuvent plus être importés, ou parce qu'aucune politique ne protège les ménages contre la hausse des prix.

ABSENCE DE PROTECTION SOCIALE

L'absence de protection sociale chez les populations les plus pauvres explique également la persistance de la faim dans le monde. Face à une crise quelle qu'elle soit (économique, belliqueuse ou climatique), l'absence de protection sociale aggrave plus encore la situation des composantes les plus vulnérables de la société. Même dans des situations de croissance économique, les groupes les plus défavorisés sont frappés de maladies ou autres calamités auxquelles ils ne peuvent pas échapper, faute de protection sociale.

Pour cette raison, à court terme, des programmes comme les transferts de revenus (en espèces

ou en nature) ou de subventions facilitant l'accès à la santé, à l'éducation, au logement ou aux services publics aident les plus vulnérables à lutter contre la faim et la dénutrition et sont particulièrement précieux pour les groupes traditionnellement marginalisés tels que les populations autochtones ou les femmes. S'ils sont correctement conçus, ils contribuent en outre à améliorer la nutrition des enfants. D'autre part, dans des contextes de croissance économique, ces instruments favorisent la réussite d'autres politiques de développement susceptibles de contribuer, par exemple, à limiter le risque auquel s'expose une famille lorsqu'elle investit dans de nouvelles technologies agricoles pour améliorer sa situation économique à moyen et long terme.

Parmi les autres facteurs ayant un impact sur la sécurité alimentaire se trouvent le niveau d'éducation des femmes, les ressources allouées aux politiques et programmes nationaux de nutrition des mères qui allaitent et des enfants en bas âge, l'accès à l'eau potable, l'assainissement élémentaire et la qualité des services de santé, le mode de vie, l'environnement alimentaire et les aspects culturels.

**SI L'ON VEUT
ALIMENTER
L'ENSEMBLE DE
LA POPULATION
MONDIALE, IL
FAUT QUE TOUS
LES ACTEURS DE
LA SOCIÉTÉ
FASSENT DES
EFFORTS POUR
RÉDUIRE LES
PERTES ET
GASPILLAGES
ALIMENTAIRES.**



ÉGYPTE

Tomates gaspillées au marché
de gros de Bilbeis.
©FAO/Heba Khamis

Dans les pays à revenus élevés et moyens-élevés, l'insécurité alimentaire et l'obésité coexistent souvent, parfois au sein d'un même foyer. Lorsque les ressources sont insuffisantes pour acquérir des aliments, et que l'accès à ceux qui sont réellement nutritifs diminue, les personnes s'orientent vers des produits moins sains, plus hypercaloriques, susceptibles de causer des problèmes de surpoids et d'obésité. Il ne suffit donc pas que les gens mangent: la qualité de la nourriture est importante, et l'idée d'une bonne alimentation a de très grandes répercussions sur l'agenda international.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Pendant très longtemps, les stratégies de lutte contre la faim reposaient sur le besoin d'augmenter la production d'aliments. L'idée était qu'il fallait produire suffisamment d'aliments pour nourrir le plus grand nombre possible de personnes. Nous savons maintenant que, tout au moins aujourd'hui, il ne s'agit pas d'un problème de production. Un tiers de ce que nous produisons se perd en effet chaque année tout au long de la chaîne alimentaire, soit environ 1,3 milliard de tonnes d'aliments. Il y a donc largement de quoi manger, mais tout le monde

ne peut pas accéder à cette nourriture. Tous les pays gaspillent d'une manière ou d'une autre des aliments dans des proportions similaires. Toutefois, selon les revenus de chaque pays, les pertes et le gaspillage alimentaire sont observés à des niveaux différents de la chaîne alimentaire: dans les pays développés, c'est le consommateur qui contribue le plus au gaspillage, tandis que dans les régions à faibles revenus, la perte d'aliments survient à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, de la production au stockage, en passant par le transport. ►

PROBLÈMES STRUCTURELS

L'un des plus grands défis de ce siècle consiste à garantir à une population mondiale croissante, qui s'élèvera probablement à 10 milliards d'habitants en 2050, l'accès à des aliments suffisamment sains pour répondre à ses besoins nutritionnels. Si nous ne changeons pas les tendances actuelles et que la consommation de viande et de protéine animale poursuit sa croissance sans discernement, si les régimes hypercaloriques non salutaires continuent de se répandre, si le gaspillage et la perte d'aliments ne sont pas maîtrisés et si nous ne garantissons pas l'accès à une alimentation adéquate à toute la population, nous nous dirigeons tout droit dans une impasse. En ce sens, il est indispensable de transformer le système alimentaire, insoutenable d'un point de vue social et environnemental, avec la collaboration de tous les acteurs, des producteurs aux consommateurs, en passant par les gouvernements et les agents économiques.

LE SURPOIDS ET L'OBÉSITÉ

En quoi notre régime alimentaire s'est-il modifié au point de mettre notre santé en danger? Une seule cause ne suffirait pas à

l'expliquer: le problème doit être analysé sous plusieurs angles, dans la mesure où beaucoup de choses ont changé en ce qui concerne les aliments que nous consommons. Notre manière de nous alimenter a changé, car nous avons changé notre façon de vivre. En 2008, pour la première fois dans l'histoire, la population urbaine dans le monde dépassait la population rurale. Et il est prévu qu'en 2030, 60 pour cent de la population mondiale vivra dans des villes, où il faudra donc alimenter plus de monde.

Nous sommes passés du potager et de la boutique locale au supermarché, et de l'aliment frais aux produits ultra-transformés. Les systèmes alimentaires reposant sur l'agriculture familiale, les techniques traditionnelles et efficaces de culture et de travail du sol, la culture regroupée de plusieurs aliments, la transformation limitée des produits et des réseaux de distribution associés à l'économie locale à travers marchés, foires et petits commerçants perdent du terrain. Ils ont laissé place à des systèmes alimentaires reposant sur les monocultures, qui fournissent des matières premières à la production d'aliments ultra-transformés ou destinés



ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

L'alimentation rapide et les aliments ultra-transformés sont riches en graisse, sel et sucre, et tendent à avoir un faible contenu nutritionnel.
©FAO/Robert Atanasovski

à l'élevage intensif d'animaux, qui polluent par ailleurs beaucoup plus que les systèmes traditionnels. L'emploi généralisé de produits agrochimiques, y compris les antibiotiques promoteurs de croissance utilisés dans l'élevage, entraîne fréquemment l'apparition de leurs résidus dans la nourriture et l'eau. Mis à part le problème croissant de la résistance aux antibiotiques, cet usage abusif nuit à la diversité des microbes bénéfiques contenus dans nos intestins, et a des conséquences négatives sur la santé, comme le développement de maladies non transmissibles telles que l'obésité et le diabète.



**PRÈS DE
672 MILLIONS
D'ADULTES DANS
LE MONDE SONT
OBÈSES. IL EST
INDISPENSABLE
DE TRANSFORMER
LES SYSTÈMES
ALIMENTAIRES
POUR GARANTIR
À CHACUN UN
RÉGIME SAIN
ET NUTRITIF.**

Les supermarchés tombant progressivement aux mains des grandes entreprises, il est devenu plus facile d'obtenir des aliments transformés, au détriment des aliments frais et des habitudes diététiques traditionnelles. Dans certains pays, il peut arriver qu'il soit moins coûteux de consommer des viennoiseries industrielles ou des plats précuisinés que des fruits frais ou des produits pour cuisiner chez soi. La FAO avertit que de nombreux aliments transformés «sont riches en graisses saturées, sels et sucres et possèdent généralement une faible teneur en vitamines et minéraux». Or, ces aliments se trouvent partout, sont

généralement plus économiques, et les consommateurs ont rarement accès aux informations ou aux ressources qui leur permettraient de prendre les décisions alimentaires les plus bénéfiques pour leur santé.

Dans un tel contexte, il semble clair que si nous nous contentons de faire ce que nous avons fait jusqu'à présent, il sera très difficile d'atteindre l'objectif d'un monde sans faim ni malnutrition pour 2030. Pour y parvenir, les pays devront convertir les engagements politiques en mesures concrètes. Et c'est une tâche qu'il faudra aborder selon une approche multisectorielle. ■

CADRE DE TRAVAIL

La FAO soutient les parlementaires dans leurs efforts pour promouvoir les lois sur la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire et la nutrition sont le fruit de nombreuses politiques et de la collaboration à long terme de différents acteurs. Elles ont ainsi besoin de consensus durables et de ressources adéquates, et donc d'une véritable volonté politique, se traduisant par une action effective.

Et pour garantir la persistance des résultats, il est nécessaire d'agir au niveau des quatre dimensions principales suivantes identifiées par la FAO:

- 1. les politiques, programmes et cadres juridiques;**
- 2. la gouvernance et la coordination;**
- 3. la préparation et l'information des institutions de façon à faciliter la prise de décisions à partir de données factuelles;**
- 4. l'allocation de ressources financières et humaines adéquates afin de transformer l'engagement en actions transformatrices.**

1. POLITIQUES, PROGRAMMES ET CADRES JURIDIQUES

L'éradication de la faim et de la malnutrition exige la mise en œuvre de politiques, stratégies, lois et plans d'investissement qui orientent l'action de l'ensemble des secteurs. Il est également important, dans chacun de ces derniers, de tenir compte de la façon dont ces politiques peuvent contribuer ou nuire à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Les lois-cadres, qui sont adoptées par un nombre croissant de pays, font partie des facteurs clés permettant à ces programmes et politiques d'agir de façon cohérente. Le terme de «loi-cadre» fait référence à un mécanisme législatif employé pour aborder des questions multisectorielles. La législation-cadre établit les obligations et principes généraux devant guider l'action des différents secteurs, et délègue aux normes sectorielles et à leurs règlements les aspects qui leur sont spécifiques.

Dans le cadre de cette orientation générale destinée à garantir la cohérence, il est également nécessaire que les politiques et lois sectorielles tiennent compte de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelon de leurs domaines

respectifs, par exemple en prenant en considération dans leurs lignes de conduite en matière de production des besoins et du développement de la capacité des familles d'agriculteurs, bergers et pêcheurs artisanaux, ainsi que de leur contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition de leurs communautés.

Pour que les lois contre la faim et la malnutrition soient efficaces, l'ensemble du processus doit reposer sur plusieurs éléments. Au-delà de la volonté politique de proposer une législation visant à résoudre les problèmes, il est nécessaire de renforcer l'action parlementaire à travers la coopération et la collaboration multisectorielle, ainsi que d'améliorer les connaissances des législateurs. Pour pouvoir aborder des sujets aussi vastes et complexes, il est important que les parlementaires collaborent avec des centres de connaissance nationaux et internationaux, en établissant des mécanismes de dialogue avec les différentes parties concernées.

À cela s'ajoutent les actions de sensibilisation du public et des pouvoirs exécutif et judiciaire, en vue de préparer un changement législatif légitime et durable.



ESPAGNE

Septembre 2018. Acte constitutif de l'Alliance parlementaire espagnole pour le droit à l'alimentation, formée par plus de 169 députés et sénateurs, tous partis confondus.
©FAO/Patricia Pascau

LA MISE EN ŒUVRE DE LOIS EFFICACES DÉPEND DE NOMBREUX FACTEURS, DONT UNE ANALYSE DES DONNÉES EXISTANTES ET UNE MEILLEURE SENSIBILISATION DU POUVOIR EXÉCUTIF.

À travers l'**Initiative pour l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim (IALCSH)**, les pays de la région se sont engagés à éradiquer la faim de façon permanente sur le continent à l'horizon 2025. Et c'est dans le cadre de la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC) qu'ils travaillent à la création des conditions nécessaires pour y parvenir. La FAO soutient ces efforts, et en matière législative, collabore depuis 2009 avec le Parlement latino-américain (PARLATINO), ainsi qu'avec plus de 20 parlements nationaux, pour développer des lois-cadres et sectorielles contribuant à renforcer les politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable.

Au Népal, la FAO a participé au processus de rédaction de la nouvelle Constitution, approuvée en 2015, qui reconnaît explicitement le droit à l'alimentation. Elle a ensuite fourni son assistance technique, favorisé les échanges d'expériences et encouragé le dialogue pour l'élaboration de lois destinées à développer les principes de la Constitution. En septembre 2018, le parlement népalais a approuvé 11 lois sur les droits fondamentaux, dont celui à l'alimentation et celui à la terre.

En Afrique, en 2014, les pays ont adopté la **Déclaration de Malabo**, également orientée vers l'accomplissement de l'objectif Faim zéro. La FAO a soutenu les pays africains, à travers l'Union africaine et des organes subrégionaux tels que la CEDEAO et l'IGAD, pour renforcer les ►

CADRE DE TRAVAIL

LA FAO FACILITE LE DIALOGUE ENTRE LES PARLEMENTAIRES ET MET SON ASSISTANCE TECHNIQUE AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS.

Plans nationaux d'investissement agricole. Depuis 2016, elle travaille également avec le Parlement panafricain pour consolider les processus législatifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à l'échelon national.

2. GOUVERNANCE ET COORDINATION

Pour que l'action des différents acteurs soit réellement efficace, il est nécessaire qu'elle soit coordonnée, et qu'il existe une action collective et un consensus sur ce qu'il faut faire et sur la façon de procéder. À cet effet, l'établissement de mécanismes facilitant le dialogue permanent entre toutes les parties concernées est important: des consommateurs aux producteurs, en passant par les gouvernements, les organisations de la société civile, les universités et le secteur privé, de sorte que le processus de prise de décisions reflète les intérêts et les besoins de tout un chacun, et notamment des plus vulnérables.

Par ailleurs, l'amélioration de la coordination et la mise en oeuvre d'actions plus efficaces et efficaces supposent un défi supplémentaire. Pour qu'il y ait un progrès, il faut un environnement qui stimule l'ensemble des parties concernées, en leur permettant de



participer à la prise de décisions, à la formulation des politiques et à l'exécution de ces décisions. En ce sens, la FAO travaille avec les parties concernées à l'échelon national, régional et international en vue d'améliorer les mécanismes de gouvernance.

Les parlements jouent un rôle fondamental dans l'amélioration de la coordination et de la gouvernance de la sécurité alimentaire et la nutrition: 1) par la législation, ils peuvent favoriser les espaces et mécanismes de gouvernance; 2) par l'élaboration des budgets, ils peuvent faciliter la mise à disposition de ressources adéquates pour leur fonctionnement; et 3) par leur mission de suivi de l'action du gouvernement, ils peuvent améliorer la coordination.



ITALIE

Débat sur le rôle des parlementaires dans la lutte contre la faim, lors de la quarantième session de la Conférence de la FAO.
©FAO/Giuseppe Carotenuto

3. PRISE DE DÉCISIONS À PARTIR DE DONNÉES FACTUELLES

Sans données, il est impossible de connaître l'ampleur d'un problème ou d'évaluer l'effet d'un programme déterminé. Une bonne prise de décisions repose sur l'analyse de données statistiques et d'informations fiables, et sur la capacité à faire parvenir ces analyses et informations sous forme compréhensible et pertinente aux membres du gouvernement et du parlement.

Il est en outre indispensable de comprendre les politiques, programmes, législations et investissements actuels si l'on veut superviser et évaluer leur impact réel sur la réduction des indices de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans un

pays. En d'autres termes, pour savoir si une loi a bien l'impact réel souhaité, il est nécessaire d'en assurer le suivi, et d'évaluer les progrès qu'elle a permis de réaliser, afin de corriger ses failles éventuelles, et ce, toujours à partir de données fiables.

Pour cette raison, il est également essentiel pour les gouvernements et les parlements de renforcer la capacité des organismes de statistiques et d'évaluation, ainsi que d'avoir à leur disposition des rapports sérieux et fiables sur la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ou encore sur l'impact des politiques et des programmes déployés. Sans cela, il est impossible de connaître les progrès qui ont été réalisés, ce qui revient à diriger le pays à l'aveuglette.

4. TRANSFORMER LES ENGAGEMENTS EN MESURES CONCRÈTES PAR L'ALLOCATION DES RESSOURCES ADÉQUATES

Pour que les pays puissent transformer leurs politiques et leurs plans d'investissement en mesures concrètes, il leur faut mobiliser et allouer efficacement des ressources financières et humaines à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Il existe de nombreuses formules pour y parvenir, mais il est sans aucun doute impératif d'améliorer la capacité de définir les coûts de chaque intervention ou programme et d'évaluer le financement nécessaire pour pouvoir appliquer les politiques et les plans.

Une application effective requiert par ailleurs le renforcement des capacités humaines et organisationnelles des institutions qui travaillent dans les domaines de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Sans des professionnels formés, qualifiés pour se charger de l'exécution et ayant les connaissances suffisantes pour agir, il est impossible que des mesures législatives, quelles qu'elles soient, aient un quelconque effet. ■

PARLEMENTAIRES EN ACTION

Les parlementaires jouent un rôle essentiel, car ils approuvent les lois, supervisent les budgets et guident les changements.

«Les parlementaires ont un rôle central à jouer sur la façon d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques. Ils peuvent orienter les programmes nationaux vers les objectifs de développement durable. Ils peuvent placer les points de vue et les aspirations de leurs citoyens au cœur des débats sur la scène internationale.»

(Ban-Ki Moon, Secrétaire général de l'ONU de 2007 à 2016) Mais, quels sont exactement les instruments dont disposent aujourd'hui les parlementaires pour pouvoir aborder le problème de la faim et de la malnutrition?

La législation est le moyen dont dispose une société pour prendre des décisions organisées, définir des priorités et créer un minimum de règles du jeu. Telle est la mission essentielle des parlementaires, même si ce n'est pas la seule: ils ont également leur mot à dire sur l'approbation des budgets et un rôle crucial à jouer sur la surveillance de l'action des autres pouvoirs de l'État, comme le pouvoir exécutif, qu'ils peuvent critiquer, remettre en question, voire même autoriser.

Il n'y a plus aucun doute sur le besoin d'adopter un cadre juridique établissant les principes et les orientations à prendre pour structurer les politiques contre la faim et la malnutrition. Aussi, les initiatives législatives constituent-elles une partie fondamentale de cette approche, et c'est avec cette vocation que pendant la dernière décennie, des pays comme la Bolivie (État plurinational de), le Brésil, l'Équateur, l'Égypte, les Fidji, le Kenya, les Maldives, le Mexique, le Népal et le Niger ont œuvré au renforcement de la reconnaissance institutionnelle du droit à l'alimentation.

Tout particulièrement en Amérique latine et dans les Caraïbes, une activité parlementaire importante s'est déployée pour garantir ou promouvoir l'entière effectivité du droit à l'alimentation. La Bolivie (État plurinational de), le Brésil, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Pérou ont approuvé des lois-cadres, et d'autres pays comme le Costa Rica, le Salvador, le Mexique

HAÏTI

En juillet 2017, Haïti a créé son propre front parlementaire, qui compte sur la signature de 69 députés. Le Front a reçu l'important soutien de Guadalupe Valdez (à droite), fondatrice du FPF d'Amérique latine et des Caraïbes et ambassadrice spéciale Faim zéro de la FAO. ©FAO



ou l'Uruguay ont entamé des processus législatifs en ce sens.

Depuis près d'une décennie, le **Front parlementaire contre la faim (FPF) en Amérique latine et dans les Caraïbes** s'est consacré à l'accomplissement de ces objectifs. Il s'agit d'un regroupement pluriel de parlementaires œuvrant à l'éradication de la faim et de la malnutrition dans la région à travers la formulation d'une législation et de politiques publiques effectives, et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'alliances avec la société civile, les institutions académiques et les organisations internationales, entre autres acteurs clés.



**DEPUIS SA
FONDATION, LE
FPF A APPROUVÉ
PLUS DE 20 LOIS
EN RAPPORT
AVEC LE DROIT À
L'ALIMENTATION.**

Depuis leur formation en 2009, les FPF ont soutenu directement et indirectement l'approbation de plus de 20 lois en rapport avec le droit à l'alimentation, contribuant ainsi aux efforts qui conduisent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Parmi leurs objectifs se trouvent le développement d'instruments juridiques et institutionnels appropriés visant à garantir le droit à une alimentation adéquate, coordonner et regrouper les représentants législatifs par la recherche d'alliances avec la société civile, ouvrir des espaces propices à la consultation, au débat et à la sensibilisation, et produire et échanger des connaissances et des expériences

pour pouvoir tirer parti de l'assistance technique, des bonnes pratiques et des leçons apprises dans les différents domaines politiques. Le changement climatique, la nutrition, l'égalité entre les sexes et la gouvernance participative sont également des thèmes essentiels, dans la mesure où ils ont un impact sur la sécurité alimentaire.

À travers leurs alliances avec des organismes spécialisés comme la FAO, les parlementaires et leurs conseillers participent à des ateliers de préparation aux processus d'analyse et d'échange d'expériences, ainsi que de communication et de formation de l'opinion publique, où ils ►

PARLEMENTAIRES EN ACTION

reçoivent un soutien technique précieux qui leur permettra d'élaborer une législation orientée vers les droits humains.

L'ensemble de ce travail donne lieu à des actions concrètes dans trois domaines: cadres législatifs, budgets et suivi de l'action du pouvoir exécutif. Pour mieux comprendre leur portée, nous allons analyser un certain nombre de cas particuliers qui reflètent ces domaines d'action.

ACTION LÉGISLATIVE AU BRÉSIL

Le meilleur exemple de conception d'un système légal efficace dans la lutte contre la faim et la malnutrition se trouve au Brésil. Au début du millénaire, le président alors en exercice, Luiz Inácio Lula da Silva, donna priorité à la réduction de la faim en lançant un ambitieux programme de mesures politiques et sociales dont l'objectif ultime était de garantir le droit à l'alimentation à l'ensemble de la population.

En 2006, une loi-cadre sur la sécurité alimentaire fut approuvée. Cette **loi organique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (LOSAN)** était un instrument clé régissant le problème de l'alimentation dans le pays et obligeant les pouvoirs

publics à adopter les politiques et les actions nécessaires pour promouvoir et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Son texte établissait également la création du Système national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SISAN) pour promouvoir le droit à une alimentation adéquate (DAA).

Le SISAN est régi par six principes: universalité, équité, respect, autonomie, participation sociale et transparence. Il est composé de plusieurs organismes et institutions dont les objectifs sont de formuler et mettre en place des politiques et des plans de sécurité alimentaire et nutritionnelle, stimuler l'intégration des efforts déployés entre le gouvernement et la société civile, et en promouvoir le suivi, la surveillance et l'évaluation.

En 2009, la **loi sur l'alimentation scolaire** établissait le droit à l'alimentation de chaque écolier, et promouvait la distribution de goûters dans les établissements scolaires. L'alimentation scolaire a acquis une reconnaissance croissante en tant qu'instrument de protection sociale des plus vulnérables et comme garantie de l'accès des mineurs à une alimentation adéquate.

GUATEMALA

La nourriture qui est distribuée aux étudiants dans cette école d'El Horizonte est élaborée à partir de produits frais et locaux. En 2017, le Guatemala a approuvé une nouvelle loi visant à garantir les repas scolaires dans l'ensemble du pays.
©Pep Bonet/NOOR pour la FAO

La loi stipulait par ailleurs qu'au moins 30 pour cent des aliments devaient provenir de l'agriculture familiale. La croissance économique se répercute ainsi sur la partie la plus démunie de la population, et contribue à l'éradication de la faim et de la pauvreté.

Enfin, le Brésil a ajouté en 2010 un amendement constitutionnel afin d'inclure le droit humain à l'alimentation dans sa Constitution. L'incorporation du droit à une alimentation adéquate, de façon claire et explicite à l'échelon institutionnel, fournit le plus haut niveau de garantie et facilite une interprétation cohérente des lois en la matière.





GUATEMALA: DES BUDGETS POUR ALIMENTER UN PAYS

En 2017, le Guatemala a institutionnalisé et formalisé le programme d'alimentation scolaire, en définissant à travers le **Décret 16-2017** un cadre clair de compétences et responsabilités, principes directeurs et priorités. La loi aborde également le thème du financement en élevant le montant consacré à chaque écolier, qui est doublé pour ceux vivant en milieu rural.

Avant son approbation, les 2,2 millions d'enfants guatémaltèques en âge scolaire avaient droit chaque jour à une légère collation. Désormais, la nouvelle loi reconnaît l'obligation de l'État de fournir gratuitement

un repas quotidien consistant à tous les élèves de centres publics et privés en âge scolaire, et exige que l'argent provienne du ministère de l'Éducation, pour ainsi l'incorporer à son budget et en garantir la continuité.

Elle prévoit par ailleurs la distribution de menus sains et adaptés à l'échelon local, respectant les caractéristiques culturelles de chaque population. À cela s'ajoute l'amélioration de l'infrastructure, de l'équipement des cuisines et des réfectoires des établissements scolaires du pays, et la création d'habitudes alimentaires saines, en promouvant la consommation de produits frais et l'implantation de potagers scolaires. ►

**LES PAYS
D'AMÉRIQUE
LATINE ET DES
CARAÏBES
CONSIDÈRENT
L'ALIMENTATION
À L'ÉCOLE ET
L'AGRICULTURE
FAMILIALE
COMME DES
OUTILS
ESSENTIELS DU
COMBAT CONTRE
LA FAIM.**

PARLEMENTAIRES EN ACTION

La loi fait également un important pas en avant vis-à-vis des aliments provenant de l'agriculture familiale, et stipule que des ressources doivent être allouées à la création de programmes d'évaluation et d'impact des repas scolaires, de sorte qu'avec le temps, il soit possible d'améliorer et de corriger les éventuelles erreurs.

URUGUAY: PROTÉGER L'AGRICULTURE FAMILIALE ET LA PÊCHE ARTISANALE

L'Uruguay a fait de considérables progrès en 2014 en introduisant la **loi 19.292 sur la production familiale agricole et la pêche artisanale**. Celle-ci déclarait ces deux secteurs comme étant «d'intérêt général» et créait des mécanismes de caractère légal, budgétaire et de contrôle exécutif visant à favoriser leur croissance, avec tout ce que cela implique, aussi bien pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle que pour le développement économique d'un secteur traditionnellement défavorisé par les lois de l'offre et de la demande.

La loi, qui est contraignante pour tous les organismes publics, établit qu'au moins 30 pour cent des achats centralisés de l'État doivent être couverts par la production

familiale, ce pourcentage étant porté à 100 pour cent dans le cas des achats non centralisés, cette disposition encourage donc, depuis le secteur public, la consommation de produits locaux provenant de l'agriculture familiale.

Les hôpitaux et établissements scolaires s'approvisionnent ainsi de cette façon, et l'agriculture familiale est également employée pour faire face aux situations d'urgence, par exemple après les inondations qui ont touché le pays en 2017.

Lorsque la loi a été promulguée, il était estimé qu'au moins 30 000 familles en bénéficieraient. L'idée principale était que le renforcement des circuits courts et des achats locaux faciliterait l'accès des entreprises familiales au marché. Et que le développement du mouvement coopératif, associé au raccourcissement et à l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur, serait capable de réduire les prix pour le consommateur. Le Front parlementaire d'Uruguay, en collaboration avec l'Observatoire du droit à l'alimentation de l'Université de la République, a lancé une étude de suivi et d'évaluation de sa mise en oeuvre qui permettra l'introduction de futures améliorations.

CHILI: PIONNIER DE L'ÉTIQUETAGE RESPONSABLE

Le Chili a découvert en 2010 que 60 pour cent de sa population était en surpoids, et que 25 pour cent des enfants de moins de six ans souffraient d'obésité, ce qui faisait du problème de la malnutrition (par excès) dans le pays le principal problème de santé publique. Face à un tel défi, un groupe de parlementaires guidés par le sénateur Guido Girardi s'est posé la question suivante: qu'est-ce qui détermine les habitudes alimentaires et l'état nutritionnel d'un individu?

La réponse n'est pas simple, car de nombreux facteurs interviennent, mais l'un des plus importants est l'environnement alimentaire, dans lequel s'inscrivent le marketing et la publicité alimentaire, les informations disponibles et l'étiquetage nutritionnel des aliments. Et c'est précisément dans ce domaine que le Chili a souhaité marquer la différence.

C'est ainsi qu'est née la loi **20.606 sur la composition nutritionnelle des aliments et leur publicité**, approuvée en 2012, même si celle-ci n'a été promulguée qu'en 2016. Cette réglementation établit la création d'un étiquetage frontal obligatoire (sous forme



CHILI

Le sénateur Guido Girardi, auteur principal de la loi sur l'étiquetage au Chili, à la conférence internationale «Vers un monde plus sain: promouvoir des alliances pour la réglementation des environnements alimentaires». ©FAO/Max Valencia

de symboles octogonaux de couleur noire) sur les produits qui contiennent des sucres, graisses saturées, sel et calories dans des quantités supérieures à celles stipulées par le ministère de la Santé.

La loi améliore les informations nutritionnelles disponibles sur l'emballage et encourage à choisir des aliments sains par l'incorporation obligatoire d'une mention frontale sur les étiquettes noires: «RICHE EN» calories, graisses saturées, sucres et sodium. Elle limite également la publicité pour des aliments portant l'étiquette noire destinée aux moins de 14 ans et offre des aliments sains dans les établissements scolaires, en interdisant la vente, la promotion et la distribution gratuite

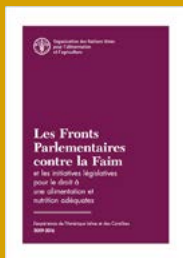
d'aliments portant l'étiquette noire dans les écoles.

Le **règlement de la loi 20.606** s'est développé en deux phases. La seconde phase, qui réduisait les seuils initiaux, est entrée en vigueur en juin 2018. La loi établit désormais que tous les 100 cc, les boissons contenant plus de 80 calories, 100 mg de sodium, 5 g de sucres et 3 g de graisses saturées dans 100 cc devront porter des étiquettes d'avertissement. Pour les aliments solides, l'étiquette d'avertissement devra être apposée sur les aliments qui contiennent plus de 300 calories, 500 mg de sodium, 15 g de sucre et 5 g de graisse pour 100 g.

En 2017, le Gouvernement chilien a publié le premier rapport

d'évaluation de la loi, qui montrait que les objectifs avaient été atteints à 72 pour cent. Une année après son entrée en vigueur, la réussite de la réglementation se mesure surtout à travers la perception exprimée par la population. Sur 1 067 personnes interviewées, 94 pour cent considéraient comme «bien ou très bien» l'obligation d'étiqueter les produits «riches en», 91 pour cent approuvaient également l'interdiction de leur vente dans les établissements scolaires, et 74 pour cent approuvaient l'interdiction de leur publicité à l'attention des enfants. Les produits ayant le plus souffert de l'impact de la loi sur l'étiquetage ont été les biscuits, puis les boissons et les chips: précisément ce que les Chiliens déclarent consommer moins qu'avant. ■

UN LONG CHEMIN



LES FRONTS PARLEMENTAIRES CONTRE LA FAIM ET LES INITIATIVES LÉGISLATIVES POUR LE DROIT À UNE ALIMENTATION ET NUTRITION ADÉQUATES

L'expérience de l'Amérique latine et des Caraïbes, 2009-2016

Cette publication décrit l'expérience du Front parlementaire contre la faim d'Amérique latine et des Caraïbes, promoteur d'une législation destinée à garantir le droit à une alimentation adéquate. Elle présente un certain nombre de leçons apprises sur le fonctionnement des fronts parlementaires et les mécanismes qui ont fait preuve d'utilité. On peut également y trouver un résumé des principales avancées législatives obtenues dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'alimentation scolaire et de l'alimentation saine, ou encore de l'agriculture familiale. Ces informations seront utilisées par des membres du parlement et autres parties intéressées cherchant à renforcer le cadre légal applicable à l'alimentation et la nutrition.

Disponible ici:
<http://www.fao.org/3/a-i7872f.pdf>

LE DROIT À L'ALIMENTATION

Les années 1990 ont été le reflet d'une importante prise de conscience au niveau mondial des causes fondamentales de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Celle-ci a conduit à l'adoption par les États Membres de la FAO d'une définition commune de la sécurité alimentaire lors du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) de 1996. Les mouvements sociaux et civils tels que La Via Campesina, représentant les paysans et paysannes et leurs organisations à travers le monde, ont contribué à élargir le débat, y incluant des concepts tels que la «souveraineté alimentaire».

En 1999, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, dans son Observation générale 12, apportait une définition juridique précise pour l'exercice et la garantie du droit à l'alimentation: «Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer.» Pour orienter sa mise en pratique, dans le cadre du Comité de la

Le droit à une alimentation adéquate est légalement reconnu comme un droit de l'homme par la loi internationale depuis plus de 35 ans.

sécurité alimentaire mondiale, des représentants de gouvernements, de la société civile et du monde académique ont élaboré les *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate*, qui ont été adoptées de façon consensuelle par les pays membres de la FAO en 2004.

FRONT PARLEMENTAIRE CONTRE LA FAIM

À l'aube du nouveau millénaire, plusieurs initiatives politiques ont contribué à placer la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire au cœur des priorités nationales et régionales, en lançant un message clair: en ce nouveau siècle, la faim doit être considérée comme inacceptable. En 2005,

GUATEMALA

Juillet 2018. Des législateurs à l'occasion de la sixième réunion de planification du Front parlementaire contre la faim.

©FAO



L'Initiative pour l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim (IALCSH) promue par le Brésil et le Guatemala, à laquelle se sont ensuite ralliés tous les pays de la région, constitua le premier engagement régional pour l'éradication de la faim. Son objectif était de créer les moyens pour parvenir à l'éradication de façon permanente dès 2025.

La volonté de constituer un réseau latino-américain et caribéen de parlementaires capable de structurer et d'encourager les différentes initiatives nationales naît de cet engagement des pays de la région, qui considéraient comme fondamental de renforcer la formulation de politiques

publiques et d'une législation efficace et durable, pouvant résister aux changements de gouvernements et aux aléas économiques mondiaux en vue d'affronter de manière définitive et durable la faim et la malnutrition.

En septembre 2008, le premier forum parlementaire sur le droit à l'alimentation, qui s'est tenu en République dominicaine, a abouti à la Déclaration de Saint-Domingue, marquant la création du Front parlementaire contre la faim (FPF). Le FPF régional d'Amérique latine et des Caraïbes a été lancé formellement en 2009, à l'occasion de la Conférence interparlementaire sur la sécurité alimentaire et

nutritionnelle du Panama. Quelque 65 parlementaires de 19 pays y ont signé une déclaration d'engagement explicite afin de combattre la faim sur leurs territoires.

Ce Front cherchait à établir des liens avec d'autres acteurs engagés, en renforçant les collaborations multisectorielles entre les politiques en alliance avec les fronts ou mouvements sociaux existants, pour une lutte coordonnée contre la faim. Cette initiative comptait sur la participation du Parlement latino-américain (PARLATINO), ainsi que du Forum des présidents des pouvoirs législatifs d'Amérique centrale et des Caraïbes

UN LONG CHEMIN

(FOPREL), et des Parlements centraméricain (PARLACEN), andin (PARLANDINO) et sud-américain (PARLASUR), dans le cadre d'un travail coordonné destiné à éradiquer la faim.

Pour son déroulement, elle comptait également sur la collaboration essentielle de la FAO et de l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID). Ces deux organismes ont depuis le début eu un rôle fondamental dans l'évolution du travail des FPF, tant à l'échelon national que régional. Ils fournissent une assistance technique et logistique, et jouent un rôle important dans les processus de formation et de planification. La structure d'appui technique et financier a été fondamentale pour la durabilité et l'impact des FPF.

Dès leurs débuts en 2009 et à l'issue du premier forum du FPF au Brésil en 2010, les FPF d'Amérique latine et les Caraïbes a pris de plus en plus d'importance. En 2018, il compte sur la participation de plus de 300 parlementaires et s'avère être un acteur clé de la lutte contre la faim dans la région. La composition du FPF repose sur la pluralité, l'intérêt

et la volonté commune de parlementaires d'éradiquer la faim, la malnutrition et la pauvreté, au-delà de leurs clivages politiques. L'existence d'un objectif commun assure leur continuité, avec la capacité d'outrepasser les étiquettes politiques et de rassembler les différentes positions de l'échiquier politique et social.

Pour sceller leur engagement, en 2015, les membres de la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC) ont approuvé le Plan pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim (Plan SAN CELAC) 2025, qui placent la lutte contre la faim en tête de la liste des priorités des pays de la région. Les FPF sont essentiels pour mettre le plan en pratique.

À ce jour, il existe 19 FPF nationaux, quatre FPF départementaux et deux FPF régionaux (PARLATINO et PARLANDINO). Les FPF jouissent de la reconnaissance et collaboration de la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC), entre autres espaces d'intégration régionale. Leurs initiatives législatives ont donné lieu à l'approbation de plus de 20 lois

relatives à la souveraineté et à la sécurité alimentaire, le droit à l'alimentation, l'alimentation scolaire, l'agriculture familiale, l'étiquetage des aliments et la pêche artisanale. Aussi bien la coopération Sud-Sud que l'échange interrégional d'informations et d'expériences législatives ont eu de plus en plus d'importance dans la tâche des FPF.

Il existe également dans d'autres régions un nombre

[GAUCHE]
GUINÉE ÉQUATORIALE

À l'occasion de la vingt-troisième séance ordinaire de l'assemblée de l'Union africaine, les pays membres ont approuvé la Déclaration de Malabo pour éradiquer la faim en Afrique à l'horizon 2025.
©FAO/Melchor Mba Ada

[EN HAUT À DROITE]
COSTA RICA

Le Plan CELAC 2025 pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim a été présenté au Troisième sommet de la CELAC en janvier 2015.
©FAO

[EN BAS À DROITE]
MONGOLIE

Présentation de l'objectif «faim zéro» à l'occasion de la trente-deuxième conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.
©FAO/Chinbold Dugermaa



croissant de parlementaires qui s'engagent à travailler de façon continue et structurée pour l'éradication de la faim et de la malnutrition. En octobre 2016, le Parlement panafricain a lancé son Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, à laquelle se sont ralliés des pays comme le Bénin, le Congo, Madagascar ou l'Ouganda, qui sont en train d'établir leurs alliances nationales. En Europe, le

Parlement européen a établi une Alliance de lutte contre la faim en 2016, tandis qu'en Italie et en Espagne, des alliances nationales ont été constituées avec la même vocation, respectivement en 2016 et 2018. Au Japon et aux États-Unis d'Amérique, il existe traditionnellement des ligues et caucus à travers lesquels un certain nombre de parlementaires œuvrent pour un monde libéré de la faim.

Au cours des dernières années, des échanges réguliers ont été menés entre les parlementaires africains, européens, latino-américains et caraïbes dans le but commun de tendre vers l'objectif de faim «zéro». Avec le premier Sommet mondial des parlementaires contre la faim et la malnutrition tenu à Madrid en octobre 2018, l'approche de la lutte des parlementaires contre la faim acquiert une envergure mondiale. ■

ALLIANCES PARLEMENTAIRES CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION

Premier Sommet
parlementaire mondial.
Madrid, octobre 2018



Pour la troisième année consécutive, les chiffres progressent encore: en 2017, 821 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde, et une personne sur trois connaissait des problèmes de malnutrition résultant d'un déséquilibre alimentaire.

L'éradication de la faim et la malnutrition à l'horizon 2030 exige la mise en œuvre de stratégies, politiques publiques, lois nationales et programmes qui garantissent le droit à une alimentation adéquate pour tous, contribuent à réduire la pauvreté et à améliorer le régime alimentaire des personnes en tenant compte du contexte de chaque pays.

Consciente d'un tel besoin, la FAO a lancé plusieurs initiatives destinées à soutenir l'action collective des représentants législatifs, partenaires de développement, agences spécialisées et acteurs non gouvernementaux. L'année 2009 a été marquée par la constitution du Front parlementaire contre la faim

en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a donné lieu à plus de 20 lois sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Depuis lors, des mouvements de parlementaires sont apparus dans d'autres régions, comme l'Alliance parlementaire panafricaine pour la sécurité alimentaire et la nutrition, ou l'Alliance européenne contre la faim.

Cette publication expose les causes structurelles de la faim et la malnutrition, et présente le cadre de travail proposé par la FAO pour donner corps aux volontés politiques et mettre au point des mesures permanentes en faveur de l'Objectif de développement durable 2. À travers des exemples d'initiatives législatives réussies dans différents pays, telles que des amendements constitutionnels, des lois sur l'alimentation scolaire ou des programmes d'agriculture familiale, cette publication montre le rôle essentiel des alliances parlementaires sur le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.